

Procès-verbal

Réunion du Conseil d'administration de l'APEEE du 21 mars 2019

Participants: Kathryn Mathé (présidente APEEE, sec. EN), Monika Behrendt (sec. PL), Bobis Marek (élu en AG), Irene Bonvissuto (sec. IT), Henning Ehrenstein (élu en AG), Arnaud Fremiot (prim. FR), Brian Gray (sec. DA), Marc Guitart (sec. ES), Anne-Marie Hammer (élue en AG), Karin Hundeboll (vice-président APEEE, prim. DA), Zoltán Krasznai (élu en AG), Gundars Ostrovskis (élu en AG), Orsolya Sallai (suppléante prim. HU).

Personnes présentes n'étant pas membres du CA: Samantha Chaitkin (CE prim. IT, suppléante CE sec. EN).

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du CA tenue le 22 janvier 2019

Le projet de procès-verbal est en cours de finalisation. Voir le point 7 de l'ordre du jour concernant la situation des effectifs du secrétariat de l'APEEE.

La question du vote au sein du CA est soulevée. Un consensus se dégage pour dire que les votes en CA de l'APEEE devraient être conformes à la pratique habituelle. À partir de maintenant, les abstentions seront comptabilisées comme des votes «défavorables»; les propositions doivent donc recueillir plus de la moitié des voix des personnes présentes pour être adoptées.

Points pour décision:

3. Mandats:

a) Renouvellement du mandat du « groupe pédagogique » de l'APEEE

Le CA approuve la proposition de mandat concernant le groupe de travail « pédagogique » (par 10 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions). Le groupe de travail pédagogique peut agir dans les limites de son mandat et des positions officielles de l'APEEE adoptées par le CA. Le groupe pédagogique ne sera plus géré comme un sous-groupe, à l'exception du soutien éducatif et du STEM. Il peut également proposer au CA d'adopter de nouvelles positions au nom de l'APEEE. Les groupes de travail font rapport au CE au moins deux fois par an.

Le mandat du groupe pédagogique figure à l'annexe 1.

b) Demande d'un mandat pour mettre en place une équipe spéciale (task force) qui s'occupe des sanitaires du bâtiment Gutenberg

Le CA approuve (par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions), à la demande de Magali Barral (CE Prim FR), de mettre en place une équipe temporaire (task force) chargée d'évaluer et de rechercher les solutions possibles pour remédier à la situation des sanitaires du bâtiment Gutenberg. Aucun budget n'est alloué à cette équipe. Le CA lui demande de travailler en étroite collaboration avec les deux représentants de l'APEEE au comité hygiène et sécurité, et de présenter ses résultats au CA.

Le mandat de cette équipe spéciale figure à l'annexe 2.

4. Financements APEEE

- Demande de financement de 15.000 EUR destiné à installer un revêtement sur le terrain de football:

Le CA approuve (par 11 voix pour; 0 voix contre; 1 abstention) une demande de la part de l'école qui invite l'APEEE à participer à hauteur de 15 000 EUR au financement de travaux visant à installer une pelouse artificielle sur le terrain de football d'Uccle au-dessus d'un revêtement épais résistant aux chocs. La contribution du Comité des élèves devrait être de 10 000 EUR. L'école prendra à sa charge le restant des coûts estimés à 30 000 EUR (selon une estimation initiale). L'école financera également les coûts annexes tels que la peinture des lignes blanches, les grillages ainsi que les coûts d'entretien futurs. L'APEEE utilisera des fonds provenant de différentes sources : la fête de l'école, les ventes de sweat-shirts et de parapluies.

- Propositions de modification de la procédure financière de l'APEEE destinée à accorder des financements:

Gundars Ostrovskis, nouvellement nommé au poste de conseiller financier de l'APEEE, recommande un certain nombre d'adaptations concernant la procédure financière destinée à accorder des financements, dans l'objectif d'améliorer la transparence et d'assurer l'égalité de traitement entre les nouveaux projets et les projets récurrents. Ces changements sont présentés et expliqués. La proposition visant à supprimer la possibilité d'utiliser la procédure simplifiée pour les projets récurrents, qui suggère que cela pourrait créer davantage d'obstacles aux projets, suscite des inquiétudes ; d'autres personnes estiment que la proposition est plus juste, car elle permet aux anciens et aux nouveaux projets d'être mis en concurrence sur un pied d'égalité.

Zoltan Krasznai demande à ce que le vote sur les propositions de changements, envoyées aux membres le jour même, soit reporté. La présidente accepte cette demande. Tout le monde est d'accord pour prendre une décision sur la mise à jour de ces procédures financières par procédure écrite la semaine suivante. Ce qui serait encore dans les temps pour lancer l'appel à projets de l'APEEE le 1^{er} avril.

- Proposition d'appel à projets de l'APEEE au printemps 2019:

Le CA approuve (par 12 voix pour; 0 voix contre; 0 abstention) la proposition d'appel à projets moyennant une modification mineure au domaine de priorité n°9: «Create ~~safe and~~ friendly spaces for pupils on the EEB1 sites» (*Créer des espaces ~~sûrs et~~ conviviaux pour les enfants sur*

les sites de l'EEB1) et quelques précisions apportées au texte relatif aux critères de sélection. L'appel sera lancé le 1^{er} avril, et le délai pour présenter des propositions sera fixé au 17 mai 2019. Le CA décidera officiellement des projets qui seront financés au cours de sa réunion du mois de juin. Le financement total disponible est de 10 000 EUR, et le montant maximum par projet, de 2 000 EUR. Cet argent provient du bénéfice des précédentes fêtes de l'école, et des ventes de sweat-shirts et de parapluies. Les cotisations APEEE ne peuvent être utilisées pour financer des projets que si cela était indiqué de manière explicite dans le budget de l'APEEE, approuvé par l'Assemblée générale annuelle.

L'appel à propositions figure à l'annexe 3.

5. Nomination de Masa Devinar Groselj à la fonction de représentante de l'APEEE de l'EEB1 auprès d'Interparents

Le CA approuve (par 10 voix pour; 0 voix contre; 2 abstentions) la nomination de Masa Devinar Groselj (suppléante CA Prim EN) à la fonction de nouvelle représentante de l'APEEE de l'EEB1 auprès d'Interparents, suite à la démission de Mavi de-Yturriage-Saldanha (suppléante CA Sec ES).

Masa Devinar Groselj a travaillé sur le document de synthèse de l'APEEE relatif à la prévention des addictions et est représentante de l'APEEE au sein du groupe de travail sur la prévention de l'EEB1. Elle va probablement devenir représentante des SWALS au CA.

6. Surpopulation de l'EEB1 et des autres écoles de Bruxelles –position de l'APEEE

Le CA débat de la nécessité pour l'APEEE d'adopter une position équilibrée qui représente tant les intérêts des parents d'Uccle, visant à mettre un terme à la surpopulation, que les intérêts des parents de Berkendael à disposer d'une certitude concernant la scolarisation de leurs enfants en secondaire. Les P5 de Berkendael bénéficient en effet d'une priorité lorsque les places disponibles dans les quatre écoles de Bruxelles sont proposées par l'Autorité centrale des inscriptions (ACI), mais ils n'ont pas de garantie d'être acceptés dans l'école de leur premier choix. Le site d'Uccle compte actuellement 300 élèves de plus que la capacité recommandée pour cette école. Les participants à la réunion témoignent de leur solidarité envers les familles de Berkendael qui ont droit à rester en priorité au sein de l'EEB1 au moment du passage en secondaire.

Au sein du CA se dégage un consensus autour de la ligne directrice suivante de l'APEEE: « souligne la nécessité que le Bureau central améliore la planification afin de résoudre le problème de surpopulation dans les écoles de Bruxelles. Il doit être possible de refuser y compris des élèves de catégorie I si les écoles ne disposent pas des infrastructures nécessaires pour les accueillir ».

Points d'information:

7. Mise à jour concernant le secrétariat– mesures provisoires et développements récents

- Prolongation de l'absence de la coordinatrice de l'APEEE:

Esther Proficz, coordinatrice de l'APEEE, est en arrêt maladie depuis le 10 janvier. Son congé a été prolongé officiellement jusqu'à la fin du mois d'avril mais sa date de reprise reste incertaine. Guendalina Cominotti, chargée de la communication de l'APEEE, travaille 25 heures par semaine pour couvrir les tâches de la coordinatrice.

Cette situation n'est pas tenable sur le long terme et l'APEEE doit engager une intérimaire pour 15 heures par semaine pour garantir la continuité des principales tâches du secrétariat. L'APEEE Services a fourni une aide temporaire fort appréciée, en s'occupant notamment des virements bancaires pour verser les salaires de la coordinatrice et de la chargée de communication de l'APEEE.

- **Compte bancaire du Comité des élèves :**

À la demande de l'école, l'APEEE a repris la gestion du compte bancaire du Comité des élèves. Ce compte est désormais géré par Brian Gray, trésorier de l'APEEE, et par la coordinatrice de l'APEEE.

- **Publication des statuts modifiés de l'APEEE au Moniteur belge**

Les statuts modifiés de l'APEEE approuvés par l'Assemblée générale de l'APEEE au mois de janvier doivent être publiés au Moniteur belge. La chargée de communication de l'APEEE les a envoyés au Moniteur belge, mais certaines informations étant manquantes, elle doit procéder à un nouvel envoi.

- **Protection des données:**

L'APEEE est très en retard concernant le respect du RGPD. La présidente de l'APEEE et la chargée de communication de l'APEEE vont travailler sur cette question de manière prioritaire pour les prochaines semaines. En effet, ces travaux doivent avoir abouti au mois de mai.

8. Informations relatives à l'APEEE Services

- **Dégâts à la cantine dus à la chute d'un arbre :**

Zoltan Krasznai, président de l'APEEE Services, informe les participants au CA que l'arbre qui est tombé sera enlevé et le bâtiment de la cantine stabilisé au plus tôt durant les vacances de Pâques. Cet événement a occasionné une charge de travail supplémentaire considérable pour le personnel de la cantine et de l'APEEE Services, qui a travaillé en bonne intelligence avec l'école. Une société extérieure fournira des repas chauds jusqu'à la fin des travaux. Les coûts n'ont pas été encore estimés.

- **Activités périscolaires à Berkendael :**

Création d'un comité de gestion de Cesame à Berkendael, dotée de la même structure qu'à Uccle.

- **Convention entre l'APEEE Services et l'école :**

Zoltan Krasznai, président de l'APEEE Services, informe les participants qu'une convention précisant la répartition des responsabilités entre l'APEEE Services et l'école est en cours d'élaboration depuis 5 ou 6 années. L'APEEE Services attend le retour de Brian Goggins, actuel directeur de l'EEB1, au sujet d'un projet de convention négocié avec la précédente directrice, Antonia Esturla-Ruiz.

La préférence de Zoltan Krasznai irait à une convention exclusivement entre l'école et l'APEEE Services, qui ne comprendrait pas les questions liées à l'APEEE.

La présidente de l'APEEE constate qu'étant donné la séparation des deux asbl que sont l'APEEE Services et l'APEEE, l'APEEE pourrait avoir besoin d'une convention séparée avec l'école de manière à préciser les responsabilités concernant le bureau et le personnel de l'APEEE, ainsi que l'utilisation des données des parents et des enfants.

9. Informations à jour concernant l'avenir des écoles de Bruxelles :

La présidente informe les membres du résultat de la réunion du groupe de suivi tenue le 14 mars 2019 sur l'avenir des écoles de Bruxelles, ainsi que des considérations de la Régie des bâtiments au sujet de préfabriqués sur l'ancien site de l'OTAN. Tous les membres ont reçu avant le CA un rapport détaillé de la présidente au sujet de la réunion du groupe de suivi du 14 mars.

10. Informations concernant Interparents

- Nouvelle échelle de notation:

La présidente fait état de préoccupations concernant la mise en place de la nouvelle échelle de notation, qui ne s'est pas particulièrement bien passée. Les parents s'inquiètent de ce qui se passera lorsque la nouvelle échelle de notation sera mise en œuvre au cycle du baccalauréat, l'an prochain. Interparents va probablement faire une déclaration demandant que cette nouvelle échelle de notation ne soit pas mise en œuvre en S6 et S7 avant que le système ne soit prêt. Mais il est probable qu'Interparents perde cette bataille.

- Informations sur le pré-bac/le bac :

La présidente indique que les examens du pré-bac et du bac sont en discussion actuellement. De nouvelles procédures d'accès aux notes du pré-bac ont été mises en place cette année. À l'heure actuelle, aucun changement substantiel n'a été apporté au bac, mais le Conseil supérieur est en train de le revoir entièrement en vue de le restructurer, de manière à ce qu'il comporte davantage de notation externe et moins de notation par les enseignants des candidats. Il envisage de supprimer complètement le pré-bac.

- Accord sur le « Cost-sharing » (répartition des coûts) :

La présidente informe les participants que les États membres sont censés détacher des enseignants pour compenser le nombre insuffisant de professeurs anglais détachés, et plus généralement pour soutenir ce système. En pratique, les détachements sont insuffisants et de nombreux enseignants locaux ont été engagés à leur place. Berkendael et Laeken ont un pourcentage élevé d'enseignants recrutés localement. Cette année, le commissaire Oettinger a décidé de modifier le système de « cost sharing » et a exercé une pression importante sur les États membres pour qu'ils y contribuent de manière appropriée. Ceci a abouti à engager 113 enseignants détachés supplémentaires, ce qui est très positif, mais 27 professeurs recrutés en contrats locaux ont été mis à pied à Laeken. Le directeur de l'EEB1 a beaucoup mieux géré la situation ; notre école va bénéficier d'environ 17 nouveaux détachements, et nous conservons les contrats locaux pour les sections qui sont actuellement en expansion.

- **Nouvelle politique linguistique des écoles européennes :**

La présidente informe les participants que le Conseil supérieur devrait approuver une nouvelle politique linguistique lors de sa prochaine réunion. Il s'agit d'un document de politique générale assorti de quelques mesures qui ne devraient pas affecter excessivement notre école. La nouvelle politique sera diffusée auprès des membres du CA dès qu'elle sera officiellement adoptée.

11. Informations du « groupe pédagogique »

- **Résultats du pré-bac :**

L'APEEE a effectué une enquête auprès des parents au sujet de l'expérience et des résultats du pré-bac; les résultats ont indiqué une moyenne relativement faible de 4,5/10 dans certaines classes scientifiques du secondaire, ce qui est préoccupant. Il sera en effet très difficile pour ces élèves d'obtenir une place dans une université avec des moyennes aussi basses.

- **Organisation des cours de langue :**

Il semblerait que Brian Goggins, directeur de l'EEB1, soit en train de revoir l'organisation des cours de langue 2. Il a annoncé aux parents des SWALS que son intention était de supprimer les classes bilingues en L2. L'APEEE a demandé davantage de précisions.

12. Questions diverses

- **Diversité et inclusion :**

Interparents a demandé un groupe de travail (task force) sur la diversité et l'inclusion. La proposition d'Interparents est lue à voix haute. Dans ce cadre, l'APEEE marque son accord pour soutenir financièrement un événement sur l'homophobie (avec une projection de film) à l'EEB1. Le nom de l'APEEE a été inscrit sur les affiches sans autorisation écrite préalable, en raison d'un problème de communication avec l'école.

Un cas de harcèlement a été révélé à l'EEB1 ; la politique de l'école en matière de harcèlement semble incomplète. Le groupe de travail « Bien-être » pourrait analyser la politique de l'EEB1 mais aussi celles d'autres écoles dans ce domaine. L'école de Woluwe (EEB2) dispose apparemment d'une politique très efficace, qui porte également sur le cyber-harcèlement.

Un appel est lancé pour rédiger des articles destinés à la lettre d'information de Berkendael.

13. Informations sur la réunion du CE : rapport oral

Ce point est reporté à une date ultérieure en raison de l'heure tardive.

14. Financements de l'APEEE approuvés depuis la dernière réunion du CA du 22 janvier

Un document reprenant les financements de l'APEEE approuvés depuis la dernière réunion du CA été envoyé aux membres avant le début de la réunion.

Ce document figure à l'annexe 4.

15. Résultats des procédures écrites depuis la dernière réunion du CA du 22 janvier

Un document relatif aux résultats des procédures écrites depuis la dernière réunion du CA a été envoyé aux membres avant le début de la réunion.

Ce document figure à l'annexe 5.

Annexes au procès-verbal:

- Annexe 1 : Mandat du groupe pédagogique de l'APEEE
- Annexe 2 : Mandate visant la création d'une équipe spéciale temporaire (task force) concernant les sanitaires du bâtiment Gutenberg
- Annexe 3 : Appel à propositions de projets de l'APEEE
- Annexe 4 : Financements de l'APEEE approuvés depuis la dernière réunion du CA (22 janvier)
- Annexe 5 : Résultats des procédures écrites depuis la dernière réunion du CA (22 janvier)